

Béatrice Brugère

- Ancien Juge Antiterroriste.
 - Vice procureur de la République au TGI de Paris.
 - Secrétaire générale du Syndicat national des Magistrats Force Ouvrière.
-

« **Notre arsenal de lois antiterroristes est loin d'être aussi indigent qu'on le dit. Encore faut-il appliquer fermement ces lois.** »

« **La faille structurelle de notre système est dans notre culture judiciaire qui tend à faire prévaloir la Réinsertion sur la Sanction : au bout de la chaîne pénale, il y a des éducateurs !** »

« **La Garde des Sceaux Mme Taubira est une adepte de la Rédemption des malfaiteurs.** »

« **La loi pénale présentée par Mme Taubira et votée le 15 août 2014 encourage la dimension en quelque sorte Rédemptrice de la Justice, priorité véritablement fatale quand il s'agit du terrorisme.** »
(Code Pénal – Art. 132-1 : “Toute peine prononcée par la juridiction doit être INDIVIDUALISÉE”.)

Causeur – février 2015 (p. 62)

(Selon Rivarol, *Causeur* est un mensuel « Néo-Conservateur »).